

à genoux, se recommande à Dieu et à la très sainte Vierge, et sort.

Il veut rejoindre les premiers groupes, mais à mesure qu'il s'approche on s'éloigne. Il atteint cependant quelques-uns des plus jeunes. Venez, mes enfants, leur dit-il, je ne veux pas vous faire du mal ; je veux vous donner une jolie médaille, et faire connaissance avec vous ; vous verrez que vous serez contents.

Ils rentrent. Les autres reviennent à pas de loups, le long des murs, pour voir, à travers le portail, ce qui arriverait. Le père les y attendait. Il les invite à reprendre leurs places, et les voilà tous de nouveau réunis.

(à suivre).

DERNIÈRE NOUVELLES.

PROCLAMATION.

Visite de Son Eminence le Cardinal Taschereau, Archevêque de Québec.

D'après un avis officiel, Son Eminence Monseigneur le cardinal Taschereau, archevêque de Québec, arrivera dans cette ville par le vapeur *Montréal*, MARDI, le 27 courant, sur les neuf heures du matin.

A son débarquement, Il sera conduit processionnellement à l'église Notre-Dame où Il investira du *Pallium* Sa Grandeur Monseigneur Fabre, archevêque de Montréal.

En l'absence de Son Honneur le Maire, aujourd'hui en partance pour l'Europe, le sous signé maire suppléant, invite respectueusement les citoyens de Montréal généralement à se joindre aux membres du Conseil de ville pour donner à Son Eminence la bienvenue la plus cordiale, en reconnaissance de l'honneur insigne conféré aux habitants de Montréal par cette visite.

Les citoyens sont en conséquence respectueusement priés :

1o. D'observer la matinée de Mardi, le 27 courant comme un jour de fête publique.

2o. D'illuminer dans la soirée leurs résidences en signe de réjouissance de l'heureux événement du jour, suivant le désir qu'en a publiquement exprimé Sa Grandeur Monseigneur Fabre, archevêque de Montréal.

J'informe aussi les citoyens qu'il y aura MARDI, le 27 courant, à l'Hôtel de ville, RECEPTION par Son Eminence le cardinal, et Monseigneur l'archevêque de Montréal, à 4 heures de l'après-midi.

JACQUES GRENIER,

Maire suppléant.

CABINET DU MAIRE,
HÔTEL DE VILLE,
Montréal, 22 juillet 1886. }